

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

24 février 2025

Un nouveau Master 2 "Droit et gouvernance du numérique" à l'UBO pour la rentrée 2025



Le Master 2 Droit et gouvernance du numérique, rattaché à la Faculté Droit, Economie-Gestion & AES de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), accueillera sa première promotion en septembre 2025 et est ouvert aux candidatures. Cette formation est destinée à former des juristes experts sur les questions et enjeux autour du développement des activités numériques.

Les étudiantes et étudiants issus de ce Master 2 pourront se destiner à une diversité de carrières professionnelles : avocates et avocats, juristes d'entreprises, conseillères et conseillers en collectivités ou en institutions, chargées et chargés de plaidoyer, ou encore chercheuses et chercheurs.



Des enseignements juridiques et techniques

Les étudiantes et étudiants se formeront notamment aux enjeux relatifs aux données personnelles, à l'intelligence artificielle et à la cybersécurité, dans leurs dimensions technique et juridique. Un enseignement transversal sur les modèles de régulation des activités numériques permettra de comparer différents cadres juridiques nationaux et d'explorer une variété de cas d'étude (neutralité du net, souveraineté numérique, modération des contenus).

Une **perspective internationale** sera apportée grâce à des **enseignements et conférences en anglais**. Le master consacrera également des modules d'approfondissement à des thématiques spécialisées telles que la dématérialisation des services publics, l'analyse de la gouvernance des grandes plateformes numériques et l'actualité des négociations internationales.

Un module d'**acculturation technique** sera assuré en début d'année, en collaboration avec des enseignants-chercheurs en informatique ou en sciences de la communication, pour couvrir l'histoire d'internet, les infrastructures numériques ou les menaces cyber. L'**éthique du numérique** y occupera une place importante, avec une réflexion sur l'impact des technologies sur les droits fondamentaux, l'environnement et le bien-être.

Enfin, des **activités pratiques** (observatoire, ateliers-débats, initiation au plaidoyer) permettront aux étudiants de développer une expertise appliquée.

Une réponse aux enjeux économique et de recherche sur le territoire

Cette formation répond à **un véritable besoin d'expertise sur le territoire finistérien et breton**, d'autant plus qu'il existe un vivier d'acteurs publics et privés susceptibles d'offrir de nombreuses opportunités de stages, d'alternance et de débouchés professionnels aux étudiants (entreprises du secteur des télécommunications, de la défense, cabinets d'avocats, collectivités, etc.).

Du point de vue de **la recherche**, la création d'une formation en droit du numérique renforcera l'expertise de l'UBO tout autant qu'elle en bénéficiera. Depuis plusieurs années, un pôle d'expertise sur le sujet de la gouvernance du numérique se développe autour d'une chaire de l'Institut universitaire de France consacrée à la régulation des réseaux sociaux et hébergée au sein du laboratoire de recherche en droit Lab-LEX: publications scientifiques, séminaires, conférences, participation à des consultations à l'échelle nationale et internationale font partie des activités menées dans ce contexte. La formation vient s'inscrire dans la suite de ce développement pour **transmettre ce savoir et former les experts de demain**.



Une formation appuyée sur une recherche dynamique avec une ouverture sur le monde

Les étudiantes et étudiants du Master 2 pourront s'insérer dans les activités de recherche menées au sein du laboratoire Lab-LEX, grâce à la réalisation de stages de recherche ou la participation à l'organisation d'ateliers et séminaires.

Les étudiantes et étudiants bénéficieront également de **séminaires assurés par des expertes et experts internationaux** grâce aux partenariats développés avec des universités étrangères.

Le parcours sera dirigé par Valère Ndior, Professeur de droit public, spécialisé en droit international et droit du numérique, et membre de l'Institut universitaire de France (chaire innovation « Gouvernance et régulation des réseaux sociaux »). À l'instar du professeur Ndior, l'équipe pédagogique est composée d'expertes et experters issus des meilleurs laboratoires bretons sur le numérique, dont le laboratoire des sciences et techniques de l'information, de la communication et de la connaissance (Lab-STICC).

Les conditions d'accès

Le Master 2 "Droit et gouvernance du numérique" est ouvert aux :

- > Étudiantes et étudiants issus du "Master 1 Droit public approfondi" de l'UBO et ayant choisi le parcours Numérique lors de leur candidature sur la plateforme Mon Master : accès prioritaire après validation du Master 1.
- > Étudiantes et étudiants issus de Master 1 ou de Master 2 de l'UBO ou d'autres universités françaises : sélection sur dossier pour intégration directe.
- > Étudiantes et étudiants titulaires de diplômes étrangers : sélection sur dossier et selon critères d'équivalence.

La formation est ouverte dans le cadre de l'alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation) sous condition d'étude de dossier (nombre de places limité). Il est également possible d'accéder à la formation par les différents dispositifs de validation des acquis (VAE, VAPP et VES).

Il est recommandé d'avoir de solides connaissances en droit pour pouvoir suivre ce master.

> Plus d'informations sur : https://www.univ-brest.fr/faculte-droit-economie-gestion-aes/fr





« Des réseaux sociaux à l'intelligence artificielle en passant par l'ecommerce, les objets connectés, le big data ou encore la cybersécurité, le numérique ne cesse de transformer en profondeur nos sociétés, à tous les niveaux. Dans ce contexte de constante évolution technologique, les institutions publiques comme les entreprises privées doivent pouvoir compter sur des juristes spécialisés, maitrisant tous les enjeux inhérents aux activités du numérique : encadrement et intégration de ces nouvelles technologies, protection des données... C'est dans le but de répondre à ce besoin croissant exprimé par de nombreux acteurs socio-économiques, sur le territoire finistérien comme à l'échelle nationale et internationale, que nous avons conçu ce Master 2 Droit et gouvernance du numérique. Cette formation innovante, ouverte à l'alternance, allie des enseignements en droit public et droit privé éclairés par des modules de connaissance technologique ainsi que des ateliers de terrain. Le master apportera également une dimension critique et éthique sur le numérique. Ces enseignements seront de plus assurés par des expertes et experts reconnus en droit et dans d'autres disciplines, notamment en sciences et technologies de l'Information et de la Communication.»

Valère Ndior, Professeur de droit public à l'UBO et responsable du Master 2 Droit et gouvernance du numérique.

Contact presse

Emilie PAUL | Attachée de presse de l'UBO emilie.paul@univ-brest.fr | 06 65 60 86 91

